



JEUNES DE 16 À 30 ANS

Le CLLAJ vous propose :

- Une aide dans les démarches administratives liées au logement.
- Un accompagnement dans votre recherche de logement.
- Des adresses utiles dans les secteurs privés ou publics.
- Des logements en sous-location sous certaines conditions.



«BESOIN D'INFORMATIONS LOGEMENT ?»



68 rue Eustache Restout - 14 000 Caen
Tel : 02.31.95.38.32

Notre site : www.ajah-caen.fr



ActionLogement 



L'AIO

► Qu'est-ce que c'est ?

L'AIO (A.I.O) est la première mission d'un CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes). Ce sigle signifie Accueil, Information et Orientation. L'AIO est à destination de tous jeunes de 16 à 30 ans qui souhaitent réaliser un projet logement. Des permanences AIO sur rendez-vous, sont organisées sur les territoires de l'agglomération Caennaise et Val ès Dunes.

► Comment se déroule le rendez-vous ?

Selon votre situation une conseillère vous transmet toutes les informations nécessaires à la réalisation de votre projet logement.



LIEUX & HORAIRES DES PERMANENCES AIO

CAEN

Le mardi : de 14h00 à 17h00

À La Maison de l'Habitat
16 rue Rosa Parks (Caen-la-mer Normandie)
14000 Caen

Le mardi : de 9h00 à 12h00

Centre Socio CAF
Chemin Vert
14000 Caen

Le mercredi : de 9h00 à 12h00

Résidence Robert Rème
68 rue Eustache Restout
14000 Caen

COLOMBELLES

Le lundi : de 14h00 à 17h00

Espace Andrée-Duthoit
rue Elsa Triolet
14460 Colombelles

MONDEVILLE

Le mercredi : de 14h00 à 17h00

A la médiathèque
Pôle Social Quai des Mondes
14120 Mondeville

HEROUVILLE ST CLAIR

Le mercredi : de 14h00 à 17h00

Au CIDEME - Mission Local (1^{er} étage)
1 place de l'Europe
14200 Hérouville-Saint-Clair

Le jeudi : de 14h00 à 17h00

FJT Horizon Habitat Jeunes
3 avenue Valeuse
14200 Hérouville-Saint-Clair

ARGENCES

**Chaque 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois :
de 9h00 à 12h00**

À la Communauté
de Communes Valès Dunes
1 rue Guéritot (même lieu que la Mission Locale)
14370 Argences

Autres missions :

► Notre parc locatif :

Le CLLAJ dispose d'un parc de plus de 130 logements diffus sur les territoires de l'agglomération Caennaise et Val es Dunes. Des bailleurs publics et des propriétaires privés nous font confiance, pour vous accompagner dans votre autonomie dans le logement.

► Les différents dispositifs de baux :

La sous-location : bail dont le CLLAJ est titulaire et sous-loue à un jeune/ménage durant l'accompagnement sur une durée temporaire. A la fin de ce dernier, un travail de relogement est mené avec le jeune/ménage.

Le bail glissant : bail dont le CLLAJ est titulaire et sous-loue à un jeune/ménage durant l'accompagnement. A la fin de ce dernier, le jeune devient directement titulaire du bail.

Le bail accompagné : bail avec un soutien de trois mois, renouvelable une fois, dont le but est de faciliter l'accès et le maintien du jeune dans le logement. Le jeune/ménage reste titulaire de son bail, tout au long de cet accompagnement.

La médiation locative : est un accompagnement court auprès du jeune, qui permet un soutien pour l'accès au logement avec les bailleurs sociaux et les bailleurs privés.



Le CLLAJ : un service de l'ACAHJ



Depuis 2020, le CLLAJ de l'Agglomération Caennaise est un service de l'Association Calvadosienne pour l'Accueil et l'Habitat des Jeunes (ACAHJ).

En plus de sa Résidence Robert Rème à Caen (124 logements) pour les jeunes de 16 à 30 ans, l'ACAHJ souhaite favoriser le droit à l'insertion de tous les jeunes, proposer des services permettant l'accès au logement autonome en facilitant le parcours résidentiel.

RETROUVEZ-NOUS SUR LE SITE INTERNET :

WWW.ACAHJ-CAEN.FR



DANS L'ONGLET : [CLLAJ](#)



POUR TOUTES INFORMATIONS

NOS PERMANENCES AIO



CONTACTEZ NOUS

TÉL : 02.31.95.38.32

SITE INTERNET : WWW.ACAHJ-CAEN.FR



CLLAJ DE L'AGGLOMÉRATION CAENNAISE



68 rue Eustache Restout - 14 000 Caen

Tel : 02.31.52.19.96

Site : www.achj-caen.fr